

LE LOGEMENT

SE LOGER DANS L'ALLIER

L'offre locative des professionnels dans l'Allier

Le site de l'ADIL 03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) vous permet de trouver des maisons ou locations en fonction d'un certain nombre de critères (localisation, meublé, nombre de pièces...)

<https://www.adil03.org/se-loger-dans-lallier/loffre-locative-des-professionnels-dans-lallier/>

Louer dans le parc privé

Le parc privé est constitué de logements loués à usage d'habitation, à l'exclusion des HLM, par des propriétaires (personnes physiques ou morales), des collectivités locales ou des sociétés. On retrouve également dans ce secteur, les logements conventionnés et les meublés.

Les "petites annonces" : émanant de particuliers ou de professionnels de l'immobilier, elles sont consultables dans les quotidiens locaux ou sur Internet.

Les offres locatives des professionnels : elles sont consultables sur le site de l'ADIL (cf adresse du site indiqué précédemment)

Fédération Nationale des Agents Immobiliers (FNAIM) : www.fnaim.fr

Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS) : www.unis-immo.fr

Chambre Départementale des Notaires de L'Allier : 19, Rue Diderot – 03000 MOULINS – Tél. : 04.70.44.10.30 – www.notaires.fr

Action Logement – www.actionlogement.fr

- Moulins – 17, cours Jean Jaurès – Tél. : 04.70.46.12.98
- Vichy – 24, rue Jean Jaurès – Tél. : 04.70.97.49.10
- Montluçon – 8, avenue Max Dormoy – Tél. : 04.70.28.40.22

Louer dans le parc HLM

Pour faire une demande de logement social, il suffit de remplir un seul et unique formulaire transmis automatiquement à tous les bailleurs sociaux de l'Allier : <https://mademande03.dlauvergne.fr/>

Contacteur un bailleur social

Liste des organismes HLM et SEM ayant un patrimoine locatif dans l'Allier

Montluçon Habitat : 2, quai Louis Blanc – 03100 MONTLUÇON – Tél. : 04.70.05.21.72 – Fax : 04.70.05.94.52 – www.montlucon-habitat.fr

Moulins Habitat : 29, rue de la Fraternité – B.P. 1615 - 03016 – MOULINS CEDEX – Tél. : 04.70.48.16.00
– Fax : 04.70.48.16.25 – www.moulinshabitat.fr

Allier Habitat (Office Public Départemental) : – 27, rue de Villars – 03000 MOULINS – Tél. : 04.70.44.47.70
– Fax : 04.70.44.40.10 – www.allier-habitat.fr

OPAC de Commentry : 16, rue Aujame – 03600 COMMENTRY – Tél. : 04.70.08.20.50 – Fax :
04.70.08.20.59 – www.opac-commentry.fr

SCIC Habitat Auvergne et Bourbonnais : 3, rue Pierre Besset – 63037 CLERMONT-FD CEDEX 1 – Tél. :
04.73.43.60.90 – Fax : 04.73.43.60.59 – www.shauvergne-groupesni.fr

Dom'aulim : 13, rue Condorcet – 63063 CLERMONT-FERRAND CEDEX1 – Tél. : 04.73.15.31.10 – Fax :
04.73.15.31.11 – www.domaulim.com

France Loire : 21, rue des Anciens Combattants en AFN – 03000 MOULINS – Tél. : 04.70.48.22.80 –
www.franceloire.fr

55, Allée des Ailes - 03200 VICHY - Tél. : 04.70.31.27.56 - Fax : 04.70.99.65.48

5, rue des Forges - 03100 MONTLUCON - Tél. : 04.70.28.81.70 - Fax : 04.70.28.81.76

Cité Nouvelle : 13, place Jean Jaurès – 42029 SAINT ÉTIENNE Cedex 1 – Tél. : 04.77.42.37.80 – Fax :
04.77.42.37.81 – www.citenouvelle.fr

SEMIV (société d'économie mixte immobilière de Vichy) : 22, rue Jean Jaurès – BP2535 – 03205 VICHY –
Tél. : 04.70.30.57.40 – Fax : 04.70.96.35.62 www.semiv.fr

Louer pour une courte durée

Plusieurs possibilités de logement sont offertes aux personnes ne pouvant accéder immédiatement à une location traditionnelle dans le parc privé ou le parc HLM, pour des raisons diverses (ressources, emploi précaire, études, vacances...)

Les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT)

Viltais – Avenue du Professeur Etienne Sorrel – 03000 MOULINS – Tél. : 04.70.48.25.00 - www.viltais.fr

Le Tremplin – 60, rue de Bourgogne – 03000 MOULINS – Tél. : 04.70.35.42.00

Habitat jeunes Montluçon – 20, avenue de Fontbouillant – 03100 MONTLUCON – Tél. : 04.70.03.34.44 -
www.habitatjeunesmontlucon.com

Victoria – rue de l'Emballage – 03200 VICHY – Tél. : 04.70.96.55.50 - www.fjt-vichy.fr

Hébergement et Tourisme

Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Allier (UDOTSI) –
Boulevard Ledru Rollin – BP 83 – 03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE – Tél. : 04.70.45.94.30

Comité départemental du tourisme – Pavillon des Marronniers – Parc de Bellevue – BP 65 - 03402
YZEURE – Tél. : 04.70.46.81.50 – www.allier-auvergne-tourisme.com

Les Gîtes de France – Pavillon des Marronniers – Parc de Bellevue – 6, rue Jean Vidal – B.P. 65 -
03402 YZEURE CEDEX – Tél. : 04.70.46.81.56 – www.gites-de-france.com

Le contingent préfectoral

La Préfecture de l'Allier est en relation avec 3 organismes qui bénéficient de la subvention Etat ouvrant droit à une réservation de 5 % logements. Il s'agit des offices France-Loire, Moulins Habitat et Allier habitat. Ces logements HLM sociaux, réservés aux fonctionnaires, peuvent être attribués par la préfecture si les conditions de ressources pour obtenir un logement social sont respectées.

LES AIDES AUX LOGEMENTS

Association pour le Logement du personnel des administrations financières (ALPAF)

L'ALPAF, association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour objet de faciliter le logement des agents des ministères économiques et financiers et de leurs familles.

A cet effet, elle met en œuvre des prestations sociales concernant le logement, en attribuant des aides et des prêts au logement, dans le respect de la réglementation dont relèvent le cas échéant ces prestations (notamment le code de la construction et de l'habitation et le code de la consommation).

AIDES et PRETS	MONTANT et TAUX	OBJET
Aide à la première installation	1 150 € à 1 750 € dans le parc social 1 500 € à 2 300 € dans le parc privé	Concerne le premier logement loué après l'affectation ou bien après promotion de catégorie si changement de département.
Aide à la propriété	De 2 520 € à 4 410 €. Aide versée par tiers durant les trois premières années de remboursement d'un prêt immobilier	Finance une partie des intérêts d'un prêt bancaire immobilier (acquisition, construction, extension de la résidence principale)
Prêt immobilier complémentaire	De 8 500 € à 11 000 €. Pas d'intérêts. Remboursable en 140 mensualités	Pour compléter un prêt principal. Acquisition, construction ou extension. Rachat de soule ou part d'indivision
Prêt amélioration de l'habitat	De 500 € à 3 000 € (6000 € pour travaux d'économie d'énergie). Pas d'intérêts. Remboursable en 24 à 48 mensualités	Pour la plupart des travaux, achat de matériaux ou certains aménagements de la résidence principale
Prêt pour l'équipement du logement	De 500 € à 2 400 €. Pas d'intérêts. Remboursable en 24 à 48 mensualités	Pour l'achat de meubles et le gros électroménager
Prêt pour le logement d'un enfant étudiant	De 1 200 € à 1 800 €. Pas d'intérêts. Remboursable en 24 à 48 mensualités	Logement d'un enfant (16 à 26 ans) fiscalement à charge et poursuivant des études dans une ville autre que celle des parents
Prêt pour le logement d'un enfant étudiant	De 2 400 € à 10 000 €. Pas d'intérêts. Remboursable en 140 mensualités	Pour travaux d'accessibilité, d'aménagement et d'adaptation liés à un handicap
Prêt sinistre immobilier	De 2 400 € à 8 000 €. Pas d'intérêts. Remboursable en 60 à 100 mensualités	Pour les dépenses de logement occasionnées par des situations de catastrophe ou de sinistre majeur (résidence principale)

Les guides des aides locales à l'habitat dans l'Allier

Ces documents ont pour vocation de recenser de la façon la plus exhaustive possible les différentes aides à l'habitat mises en place par les collectivités locales (le Département de l'Allier, les Communautés de Communes et d'Agglomération, ainsi que les Communes) que vous soyez propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.



<https://www.adil03.org/les-guides-des-aides-locales-a-lhabitat-dans-lallier/guide-des-aides-locales-a-destination-des-propriteaires-occupants/>



<https://www.adil03.org/les-guides-des-aides-locales-a-lhabitat-dans-lallier/guide-des-aides-locales-a-destination-des-propriteaires-bailleurs/>

Dans la mesure où ces aides locales s'appuient généralement sur des dispositifs nationaux, ces guides viennent en complément de ceux réalisés par l'État, qui détaillent les conditions de recevabilité des aides attribuées au niveau national :

Guide des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

https://www.adil03.org/fileadmin/Sites/ADIL_03/documents/Guide_des_aides_support/Guides-des-aides-2018.pdf

Guide de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2019.pdf>

L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DANS L'ALLIER (ADIL 03)

Les missions

La vocation de l'ADIL, consiste à offrir au public en un seul lieu, une information complète, objective et personnalisée sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relative au logement :

- Le droit de la location, avec les baux, les loyers, les congés, les charges et réparations locatives
- Le financement de l'accession à la propriété, avec l'établissement de plans et de diagnostics financiers adaptés à la situation personnelle de l'utilisateur.
- Les aspects juridiques de l'accession, avec l'étude des contrats de construction, des contrats de vente, des avants contrats...
- L'amélioration de l'habitat, avec les possibilités d'aides pour les bailleurs, les locataires et les propriétaires occupants.
- La fiscalité immobilière, avec les avantages liés à l'investissement locatif, les réductions d'impôt, les impôts locaux, la TVA...
- Le droit de la copropriété
- Les règles d'urbanisme
- Les relations de voisinage
- Les relations avec les professionnels de l'immobilier, avec la réglementation, les missions, les honoraires...
- Les assurances liées à la construction et au logement
- Les aides au logement (AL et APL)
- La réglementation HLM avec les conditions d'attribution des logements, les sites, les organismes, les relations bailleur/locataire...

Les centres et les permanences

MOULINS – 4 Rue de Refembre – Tél. : 04.70.20.44.10 – Fax : 04.70.20.39.60

- Lundi au jeudi : 9H à 12H et 13H30 à 17H
- Vendredi : 13H30 à 16H30

MONTLUCON – 4 Quai Turgot – Tél. : 04.70.28.42.04

- Lundi - mercredi – jeudi : 9H à 12H et 13H30 à 17H30
- Mardi : 13H30 à 17H30

VICHY – Maison de l'Habitat – 9 Place Charles De Gaulle – Tél : 04.70.98.18.45

- Lundi : 9H à 12H et 13H30 à 17H (le 1er et le 3ème lundi ouverture uniquement le matin)
- Mardi – Mercredi : 9H à 12H et 13H30 à 17H
- Jeudi : permanence téléphonique toute la journée
- Vendredi : 9H à 12H (Permanence téléphonique jusqu'à 12H30)

Contact par courriel : adil03@orange.fr

10 permanences décentralisées sont à votre disposition : en savoir plus